TGU GmbH & Co. KG
Joseph-Monier-Str. 2
48268 Greven
Deutschland

Kontakt:
Telefon: +49 2575/95587-15
Fax: +49 2575/95587-87
E-Mail: info@tgu-shop.com

Rechtliches:
Amtsgericht Ibbenbüren
USt-ID-Nr.:
DE 125543036

Aperçu

Boîtier de pignon pour crémaillère Ridder TU6-22

Ridder Aandrijfsystemen BV

Réf. produit : 32210008



Image

Options

Exécution

TU6-22 | TU6-30 | TU11-22 | TU11-30

TGU GmbH & Co. KG
Joseph-Monier-Str. 2
48268 Greven
Deutschland

Kontakt:
Telefon: +49 2575/95587-15
Fax: +49 2575/95587-87
E-Mail: info@tgu-shop.com

Rechtliches:
Amtsgericht Ibbenbüren
USt-ID-Nr.:
DE 125543036

Description

- **Domaine d’utilisation :** Entraînement pour crémaillères de ventilation 22 mm dans les serres
- **Matériau :** Carter en acier avec bague plastique pour une longue durée de vie et un guidage à faible friction
- **Montage :** Adapté aux entraînements avec tube acier 34 mm
- **Particularité :** Galets de guidage assurant une conduite fiable et douce de la crémaillère
- **Avantages :**
    - Usure réduite de l’installation grâce au guidage doux
    - Transmission de force optimale pour un mouvement régulier
    - Construction robuste pour une longue tenue dans des conditions exigeantes

Le **carter de pignon TU6-22** est un composant essentiel des systèmes de ventilation en serre. Conçu pour l’entraînement des crémaillères de 22 mm, il offre un guidage fiable et doux grâce à ses galets de précision, réduisant nettement l’usure et prolongeant la durée de vie de l’installation.

Le carter est fabriqué en acier de haute qualité et équipé d’une bague plastique assurant un mouvement particulièrement fluide. Cela garantit une transmission de force régulière et un fonctionnement silencieux. Adapté aux entraînements avec tube acier 34 mm, il s’intègre facilement dans divers systèmes de ventilation.

Sa construction robuste lui permet de résister à de fortes charges et à une utilisation intensive, ce qui en fait une solution idéale pour les serres professionnelles. L’installation est simple et fiable, convenant aussi bien aux nouvelles installations qu’aux modernisations.